

Lundi 19 octobre 2020, avant d'entamer l'examen de la proposition de loi constitutionnelle visant à garantir la prééminence des lois de la République, nous avons observé, en séance publique, un moment de recueillement en hommage à Samuel Paty.

Gérard Larcher, Président du Sénat, a rendu hommage à ce professeur d'histoire-géographie «assassiné dans des conditions barbares pour avoir enseigné la liberté de penser, la liberté d'écrire, la liberté de caricature, assassiné pour avoir enseigné que nous sommes une société de liberté qui refuse la haine. »

Au nom du Sénat, le Président du Sénat a exprimé sa compassion et son soutien à sa famille, à ses proches, à ses collègues et aux élèves du collège du Bois d'Aulne, aux habitants et élus de Conflans-Sainte-Honorine et d'Éragny. Il a également assuré du soutien du Sénat l'ensemble de la communauté enseignante.

Selon le Président du Sénat : « Nous, parlementaires, qui avons déjà produit de très nombreux rapports sur ce sujet, devons contribuer à une réponse ferme de la République à la hauteur du danger. Nous le devons aussi à la mémoire de Samuel Paty, nous ne devons plus accepter d'accommodement : La laïcité pleine et entière, l'état de droit partout et pour tous.»